

COUDRAY

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

6.2

PLU approuvé le : 18/09/2013
PLU prescrit le : 11/03/2009
PROCEDURE

ECHELLE : 1/10000 ème

FEUILLE UNIQUE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Urbanisme et Aménagement

Les servitudes sont représentées de façon schématique.
Pour plus de précisions, se référer aux documents officiels
en se rapprochant des services gestionnaires.

LEGENDE

	CAPTAGE D'EAU POTABLE PÉRIMÈTRE DE PROTECTION ÉLOIGNÉE / RAPPROCHÉE	AS1
	FEEDER DE GAZ	I3
	LIGNE DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE HT	I4
	PROTECTION AUX ABORDS DES CIMETIÈRES	INT1
	FAISCEAU HERTZIEN	PT2
	VOIE FERRÉE	T1

En ce qui concerne :
- les équipements sportifs, voir fiche JS1
- les plans d'alignements, voir fiche EL7
- les lignes électriques MT et BT, voir les plans SICAP.

